

NUMÉRO
SPÉCIAL

André Gavillet – Pierre Imhof
avec la collaboration de Mario Carera

Domaine public

Le dossard 153

**La Suisse à la Banque mondiale et
au Fonds monétaire international**

969

Le FMI et la Banque mondiale comptent aujourd'hui 152 membres.
Si la Suisse adhéraît à ces institutions, elle porterait donc «le dossard 153».

Domaine public

Hebdomadaire romand

N° 969 – 26 octobre 1989

Rédaction

de ce numéro spécial

André Gavillet

Pierre Imhof

Avec la collaboration de

Mario Carera, coordinateur de la Communauté de travail Swissaid – Action de Carême – Pain pour le prochain – Helvetas

Abonnement

Administration, rédaction

65 francs par année

Rue Saint-Pierre 1

Case postale 2612

1002 Lausanne

Tél.: 021 312 69 10 – Fax: 312 80 40

Composition et maquette

Impression

Domaine public

Imprimerie des Arts et Métiers SA

© 1989 Domaine public, Lausanne

Le samaritain bourreau

Le Fonds monétaire international (FMI) suscite d'abord des réactions de réflexe conditionné. Le marchand de Washington serait un avatar du marchand de Venise: il prête, mais exige en retour de pouvoir prélever sur les peuples sa livre de chair.

Dans les années 80, la liste est longue et intercontinentale des pays où l'austérité imposée par une réduction drastique des dépenses budgétaires a suscité de gigantesques manifestations ou des émeutes et une répression brutale: Maroc, Brésil, Saint-Domingue (40 morts), Jamaïque (7 morts), Argentine, Equateur, Soudan (15 morts), Venezuela (des centaines de morts à Caracas).

De surcroît, les compressions budgétaires quand elles sont opérationnelles se font entre autres au détriment de l'indispensable progression des dépenses de santé. Aux morts violentes s'ajoutent les morts lentes.

Le 16 mars 1988, au Conseil national — à l'occasion d'une décision banale, car il s'agissait de reconduire une politique engagée dès 1964 et prorogée en 1975, puis en 1983, à savoir «la participation de la Suisse aux accords géné-

raux d'emprunt du FMI» — Hans Zbinden, porte-parole du groupe socialiste, rappela que ses collègues ne pouvaient moralement s'associer à une politique de crédit qui aggrave la mortalité infantile et entrave les dépenses pour l'éducation et la santé.

Et si l'on justifie les conditions que le FMI impose à ses emprunteurs en disant que toute maladie exige remède, de cheval même parfois, sinon le patient meurt, on bute sur l'objection que les Etats-Unis (principal actionnaire et cotisant) qui donnent le ton dans les institutions de Bretton Woods se distinguent par un déficit commercial et budgétaire qui égalera bientôt celui, cumulé, des pays en développement.

Faites ce que je dis et non ce que je fais.

La Suisse elle-même, dont le secteur agricole est exceptionnellement protégé, peut-elle être, à l'égard de pays vulnérables à qui l'on interdit le protectionnisme, donneuse de leçon n'étant pas pêcheuse d'exemple?

Humainement et intellectuellement le dossier ne semble donc guère plaidable. Et pourtant...

Pourquoi Mario Carera, coordina-

teur de la Communauté de travail Swis-
said – Action de Carême – Pain pour le
prochain – Helvetas, a-t-il estimé néces-
saire d'aller juger sur place, à Washing-
ton, l'action du FMI et de la Banque
mondiale? La cause n'était-elle donc pas
entendue?

Pourquoi le Conseil fédéral an-
nonce-t-il, dans son rapport sur le pro-
gramme de la législature 1987-1991,
son intention «d'examiner l'opportunité
de renforcer les relations de la Suisse
avec les institutions de Bretton Woods
et de soumettre un rapport à ce sujet au
Parlement pendant cette législature»?
Difficile il est vrai de trouver une for-
mulation plus pointe des pieds.

Mais pourquoi la Pologne et la Hon-
grie qui ont vécu la faillite de l'écono-
mie communiste appellent-elles au se-
cours le FMI, qui n'est en aucune me-
sure responsable de leur endettement
étouffant?

Dans ce cahier nous avons voulu
ouvrir le dossier FMI et Banque mon-
diale en posant une question directe: la
Suisse doit-elle adhérer à ces institu-
tions? Nous avons interrogé Mario Ca-
rera, nous avons tenté de situer histori-
quement et économiquement le FMI et
la Banque mondiale. Une fois encore, il
s'agit de mettre en discussion le rôle de
cette Suisse qui aime tant avoir la main
blanche et les doigts crochus, qui aime
être à part, mais non pas marginalisée.

Doit-elle jouer le jeu du multilatéra-
lisme, comme 152 autres nations, en
participant aux institutions financières
internationales, ou se contenter de leur
rendre des services, tout en aidant, par
accords bilatéraux, quelques pays dé-
munis entre tous et qui seraient «ses»
pauvres?

Car il faudra choisir.

Les instruments d'un ordre financier planétaire

La naissance

Les deux jumeaux de Bretton Woods, le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), ont été conçus avant que la guerre soit achevée, en 1944. Quand quelques centaines de délégués se retrouvent dans le New Hampshire, le 1^{er} juillet, Paris n'est pas encore libéré. Dans la raison sociale de la Banque, reconstruction a son sens plein et développement n'a pas une acception uniquement tiers-mondiste. Il s'agit de tirer les leçons de l'histoire

La BIRD est communément appelée Banque mondiale, alors que l'on nomme «Groupe Banque mondiale» la BIRD et d'autres institutions financières mises sur pied par la suite (→ p. 29).

encore brûlante. Les erreurs du Traité de Versailles et la gestion catastrophique de la crise de 1930 ont conduit à la folie guerrière et meurtrière. Ne pas répéter! Keynes, ne l'oublions pas, est un des cofondateurs des institutions de Bretton Woods.

Quand en 1946 les institutions entrent en fonction sur mandat des Nations-Unies, la guerre est finie, Roosevelt est mort, le Japon a connu le feu nucléaire.

Aujourd'hui l'Allemagne fédérale et le Japon sont, privilèges des grands, membres permanents du Conseil des institutions. L'histoire n'a pas bégayé. Même si les outils financiers de Bretton Woods n'ont pas été pleinement utilisés, le plan Marshall s'étant par exemple substitué à ce qui aurait dû être le rôle de la Banque, la vision était aiguë. Dont acte, à cette naissance.

Le fonctionnement

La Banque mondiale a un fonctionnement simple. Elle appartient aux souscripteurs qui ne peuvent être que des Etats — aujourd'hui 152, ce qui est une approche de l'universalité.

Les Etats souscrivent des parts; chacune vaut approximativement (référence 30 juin 1989) 120'000 dollars. Seule une fraction du capital est réellement versée, soit 8,5 milliards de dollars. Les montants souscrits, donc susceptibles d'être appelés, représentent 107 milliards de dollars.

Avec la garantie de son capital social, la Banque procède à des emprunts. Elle opère sur les places financières où les conditions sont avantageuses. La Suisse joue de ce point de vue un rôle essentiel. Sur 75 milliards de dollars d'emprunt à court ou à long terme, 8,5 milliards le sont en francs suisses; les swaps (→ encadré ci-dessous) en francs suisses sont particulièrement importants (5,4 milliards). Le coût des emprunts sur le marché suisse est de 5,73% contre une moyenne générale de 7,72% (exercice 88-89).

Le **swap** est une opération où le vendeur de devises les cède au comptant et s'engage à les racheter à terme. Il est ainsi intéressant d'échanger, provisoirement, des francs français à 11,05% contre des francs suisses à 5,44% (chiffres juin 1988 – juin 1989).

En reconnaissance de ces services financiers rendus, les entreprises suisses, bien que notre pays ne soit pas membre, sont autorisées à participer, en dérogation au règlement, aux soumissions internationales des investissements que finance la Banque.

Avec l'argent dont elle dispose la Banque encourage des projets de développement. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect de son activité.

Mais il faut savoir que la Banque est une affaire prospère pour deux raisons. Elle prélève comme n'importe quel institut de crédit une marge entre les intérêts passifs qu'elle doit déboursier et les intérêts des prêts qu'elle offre: cette rentabilité est de 1,89%, ce qui est correct. S'y ajoute le rendement du placement des liquidités, de l'ordre de 8,2%.

La deuxième raison est moins connue. La Banque n'accepte ni moratoire, ni rééchelonnement.

Ses créances sont en quelque sorte prioritaires. Le résultat a été à la mesure de ces dispositions: plus d'un milliard de dollars de bénéfice pour l'exercice 88-89. Mais aussi plus de 20 milliards de crédits distribués.

L'organisation est également simple. Chaque pays dispose d'un nombre de voix correspondant à sa souscription; les petites nations bénéficient de quelques voix de base supplémentaires. Les gouverneurs (ainsi nomme-t-on le représentant d'un Etat membre auprès de

la Banque) de chaque pays constituent l'Assemblée générale. Elle désigne les administrateurs, au nombre de 22. Ils sont regroupés par régions, souvent fort composites. Ainsi Paul Arlam, Pays-Bas, représente: Chypre, Israël, les Pays-Bas, la Roumanie et la Yougoslavie.

Cinq administrateurs sont désignés directement par leur gouvernement. Ces pays ayant droit à un siège permanent sont: les Etats-Unis, 17,47% des voix; le Japon, 9,34%; l'Allemagne fédérale, 6,94%; le Royaume-Uni, 5,84%; la France, 3,85%.

Le directeur général de la Banque est traditionnellement un Américain. Robert McNamara la dirigea avec autorité dans les années septante et mit en place le premier une stratégie de lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, c'est un proche de Ronald Reagan, Barber B. Conable, qui assume cette fonction.

La Banque compte quelque 6200 employés à son service.

Le Fonds monétaire international a un but précis que définit l'article I, alinéa V, de ses statuts: «Donner confiance aux Etats membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition moyennant des garanties adéquates, leur fournissant ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements sans recourir à des secours préjudiciables à la prospérité nationale et internationale.»

Dans ce but a été créé une sorte de mutuelle. Chacun contribue en fonction de sa force économique et paie les trois

quarts de sa part dans sa monnaie nationale et le quart dans une monnaie forte et convertible, voire à l'origine en or. Le FMI émet, en plus, sa propre monnaie, les DTS (→ p.30).

L'ensemble de ces fonds permet d'accorder à un pays qui a une balance des paiements dangereusement défectueuse des prêts en monnaie forte. Ces liquidités doivent faciliter des mesures de redressement dont le pays solliciteur donne connaissance au Fonds par une lettre d'intention, qui doit être agréée. Les apparences du respect de sa souveraineté sont ainsi sauvegardées. Ces mesures, inévitablement et par absence de choix, sont des mesures d'austérité classique (dévaluation, réduction du déficit public, relèvement des prix par suppression de subvention ou augmentation des tarifs publics, blocage des salaires, etc...). Le mélange hausse brutale (40% par exemple dans certains cas) de certains prix de base, sans adaptation des salaires est évidemment explosif.

Le FMI n'a pas réussi à maintenir strictement sa philosophie de premier secouriste. Elle reposait sur deux principes d'application. Les prêts ne sont pas des prêts de long terme; ils doivent être remboursés en 3 ou 5 ans. Chaque pays ne peut pas tirer sur le Fonds un montant qui excède sa quote-part. En réalité, il y a un processus mille-feuilles: premières tranches de libre accès, tranches autorisées par le Conseil, facilités exceptionnelles permettant de dépasser le 100%.

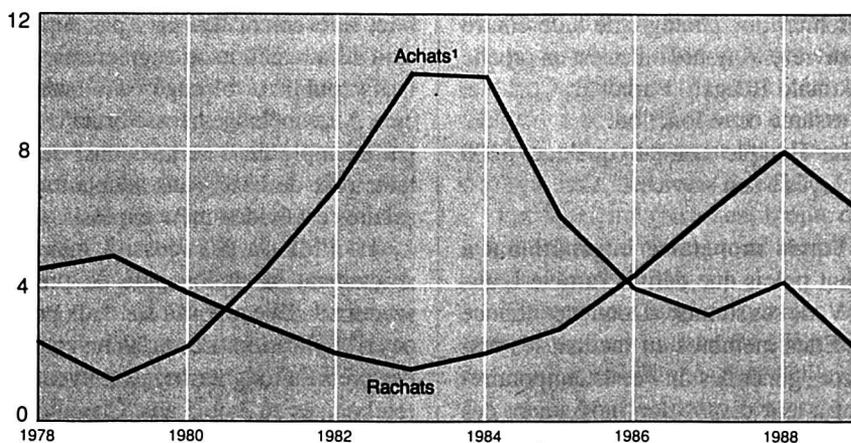
Le Fonds a dû dans de nombreux cas allonger la durée de remboursement et par de nouveaux prêts rééchelonner les

anciens. Les garde-fous ont donc sauté. Des pays en difficulté ont tiré plusieurs fois leur quote-part. Par exemple, le Mexique: quote-part 1,1 milliard de DTS, utilisation des ressources du Fonds 3,4 milliards; comparé au Japon: quote-part 4,2 milliards, utilisation des ressources du Fonds, zéro. Le Fonds souffre en conséquence d'un excédent de monnaie faible. Il est donc obligé de reconstituer régulièrement ses ressources, déjà huit

fois, en mettant à contribution ses gros souscripteurs.

Le mécanisme de ces reconstitutions est digne d'observation. A une augmentation générale pour tous s'ajoute une augmentation différenciée qui tient compte des performances économiques des contributeurs. En particulier sont pris en considération le revenu national, les réserves de change et la balance des paiements. Comme les quote-parts dé-

FMI – Evolution des crédits et des remboursements en milliards de DTS



¹ Non compris les achats effectués dans la tranche de réserve.

Les **achats** représentent les crédits accordés, alors que les **rachats** sont des sommes remboursées par les pays emprunteurs.

Source: FMI, Rapport annuel 1989.

terminent le nombre de voix, toute reconstitution établit un classement international de la force économique des nations.

Mais les reconstitutions, si elles permettent de nouveaux prêts, n'allègent pas la dette des pays qui ont le plus «tiré» sur le FMI. Aussi les flux sont-ils devenus négatifs, les remboursements qu'exécutent les pays endettés excédant les avances dont ils peuvent bénéficier.

Le Fonds est pourtant intransigeant à l'égard des pays qui ne tiennent pas leurs engagements. Ils sont déclarés «irrecevables». Sont ainsi frappés d'interdit le Vietnam (1985), le Guyana (1985), le Libéria (1986), le Soudan (1986), le Pérou (1986), la Zambie (1987), la Sierra Leone (1988) et, dernière en date, la Somalie (6 mai 1988). Car la croissance

des arriérés a passé de 489 millions de DTS en 1986 à 2801 en 1989.

L'irrecevabilité est une sanction grave; elle condamne pratiquement le pays frappé à ne plus recevoir de crédits commerciaux. Toutefois le Fonds s'efforce par divers moyens et en collaboration avec la Banque mondiale de mettre en place des moyens de dépannage.

Cela fait partie de son évolution, comme la création des FAS ou des FASR (→ p. 31) qui sont au Fonds ce que l'IDA (→ p. 29) est à la Banque mondiale.

La présidence a souvent été assumée par des Français, encore aujourd'hui M. Camdessus.

1700 personnes sont employées au service du Fonds.

L'évolution

Le Fonds monétaire international, à l'origine, n'a pas joué pleinement le rôle qui lui était dévolu. La sortie de la guerre s'est faite à travers des accords bilatéraux, la liberté des changes n'était pas instaurée, ni les monnaies européennes convertibles. Les Etats-Unis exerçaient directement leur leadership: la convertibilité du dollar en or, à un taux fixe, témoignait de leur orgueilleuse assurance.

Dès 1960 s'affirment les premières demandes, celles des anciennes colonies devenues indépendantes, et celles des pays européens confrontés aux risques de dévaluation. Ce sont toutefois des demandes limitées, car les puissances européennes s'assurent entre elles par les Accords généraux d'emprunt (→ p. 33) et trouvent sur l'euro-marché des capitaux abondants.

1973 marque un premier tournant. Le dollar s'est détaché de l'or; il n'a plus de compte à rendre au moment où s'amorcent les premiers déficits commerciaux des Etats-Unis. Le choc pétrolier aggrave le déficit des pays en développement non producteurs de pétrole. Mais les Etats endettés obtiennent un financement facile auprès des banques commerciales, notamment américaines, Citibank en tête, qui trouvent là, vu les conditions, des profits assurés, jusqu'à 25% de leur bénéfice total. Dès 1982, le Mexique au bord de la faillite exige des mesures considérables d'intervention. Le FMI, qui craint de graves lésions dans

le système bancaire américain, soutient avec force, rééchelonne à tour de bras, mais dès lors le poids de la dette devient écrasant. Les politiques et les experts cherchent aujourd'hui des ratios: au maximum 10%, c'est la thèse du président péruvien Garcia, ou 25, voire 30% des recettes d'exportation. L'accumulation des charges, les échecs de nombreux plans de redressement, les transferts négatifs posent, enfin, le problème du désendettement et de la reprise des prêts commerciaux, tel que le fait le plan Brady.

Le FMI n'a donc joué qu'un rôle médiocre dans les arbitrages monétaires des pays industrialisés — en raison notamment de la concurrence d'autres groupements de nations, comme le G5 et le G7 (→ p. 34) — mais il est devenu l'interlocuteur obligé des pays en développement, sollicité dès 1982 alors que le mal de l'endettement était engagé hors de son contrôle. Lorsqu'il est intervenu, c'est «sous condition», exigeant que soient appliquées des recettes souvent abstraites, passe-partout, voulant des résultats immédiats, des performances quand les problèmes étaient souvent structurels et de lente évolution.

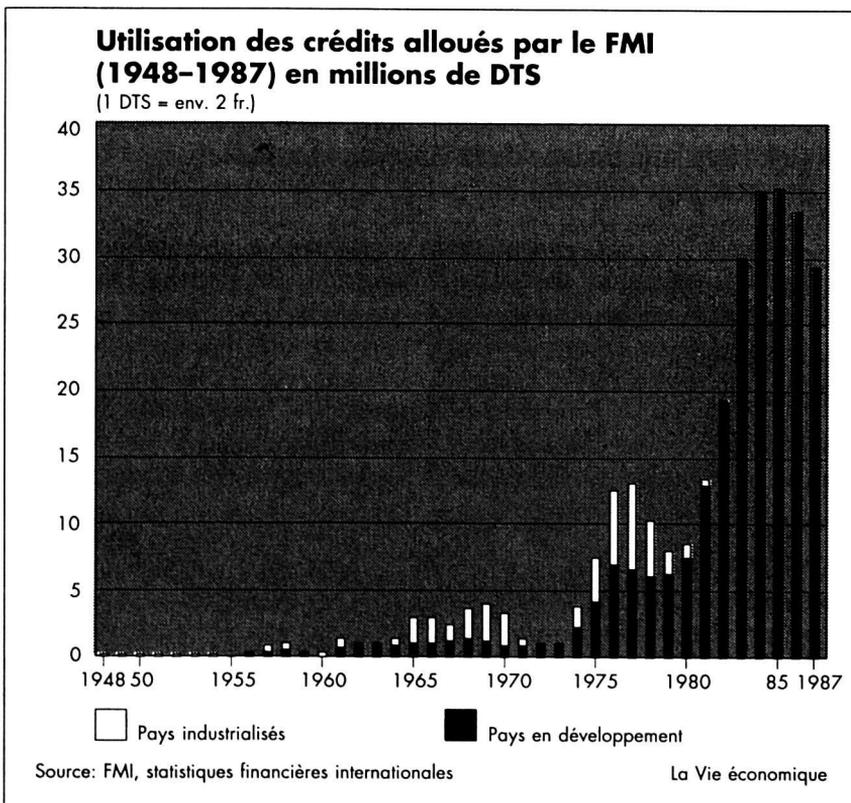
La courbe des prêts annuels du FMI est en soi une leçon d'histoire et d'économie (→ graphique ci-contre).

Mais incontestablement, si les remèdes efficaces n'ont pas encore été trouvés, la manière de penser a commencé à évoluer avec prudence et paternalisme.

Comme illustration, cette citation du dernier rapport annuel: «Le Conseil d'administration a recommandé que les services du Fonds consacrent davantage de recherches à la lutte contre la pauvreté, effectuent plus d'études concernant les actions à mener dans ce domaine et accroissent les programmes internes de formation qui s'y rapportent; ils ont également recommandé que les services prennent en considération les questions liées à la répartition du revenu lors des consultations annuelles et de la négocia-

tion des programmes avec les pays membres. Les administrateurs sont cependant convenus que puisqu'en dernière analyse c'est aux pays membres qu'il appartient de décider des choix sociaux qu'implique l'ajustement, la répartition du revenu ne devrait pas être l'un des critères qui entrent en ligne de compte dans la conditionnalité du Fonds.»

La Banque mondiale est un formidable champ d'expériences, avec beaucoup de ratages. Se confrontent sur le terrain des



partis pris économiques qui privilégient certains types de projets: barrages et production d'énergie, irrigation, assainissement des bidonvilles, développement de l'enseignement professionnel et rural, spécialisation agricole ou encouragement des cultures vivrières, promotion des industries d'exportation; la liste n'est pas exhaustive.

Un tableau fait bien ressortir les priorités de la Banque mondiale (→ ci-dessous).

Zaki Laïdi (op. cit.) illustre excellemment les difficultés d'application d'une idée bonne en intention. Par exemple développer, disent les experts, un enseignement simple, utile au perfec-

tionnement agricole afin de favoriser la classe paysanne. Déception! Ces écoles sont fréquentées au tiers de leur capacité d'accueil, car une filière qui vous enferme dans votre statut social est perçue négativement; les parents voient en effet dans l'école une possibilité d'ascension sociale pour leur enfant (→ tableau ci-contre). La situation en Occident n'est d'ailleurs guère différente.

Des budgets d'éducation apparemment généreux peuvent révéler de significatives distorsions. L'éducation absorbe 45% du budget de la Côte d'Ivoire, mais le taux de scolarisation du primaire ne dépasse pas 60%, alors que le luxe universitaire est impressionnant.

Les priorités successives de la Banque mondiale (en pourcentage du total des prêts)

Année	1950	1965	1975	1989
Transports et télécommunications	12.9	37	16.7	9
Energie électrique	28.2	30	8.5	14
Agriculture	9.2	15	31.5	19
Industrie	5	10	13.4	n.d.
Education	—	3	3.8	4
Urbanisme	—	—	1.6	7
Reconstruction	35.9	—	—	—
Prêts d'ajustement	—	—	—	25
Priorités opérationnelles	Reconstruction de l'Europe	«Aide-projet»	Développement rural et projets sociaux	Ajustement structurel
Source: Banque mondiale, cité par Zaki Laïdi, in <i>Enquête sur la Banque mondiale</i> .				

Coefficient de remplissage des établissements d'enseignement général et professionnel dans le tiers monde

Filière d'enseignement général	Filière professionnelle
Ecoles secondaires: 110% Université: de 139 à 162%	Ecoles secondaires professionnelles: 90% Universités techniques ou agricoles: 76% Ecoles d'ingénieurs: 57% Enseignement rural: 33%
Source: Etude faite à partir de 50 projets éducatifs financés par la Banque mondiale, cité par Zaki Laïdi.	

Que de projets veulent toucher une population ciblée! Mais qu'est-ce qu'un revenu en-dessous de la moyenne dans un pays sans statistiques et sans fiscalité moderne?

Les professionnels de la Banque mondiale se heurtent à des structures sociales. Le pouvoir s'appuie sur une classe urbaine privilégiée ou le clientélisme est roi; ces favoris du régime ont une capacité exceptionnelle à détourner à leur profit des mesures destinées aux non-privilegiés; ils sont prompts à crier

à la violation de la souveraineté nationale quand par conditions imposées et contrôle ils sont pris la main dans le sac.

La richesse d'expériences accumulées par la Banque, la qualité de ses informations en font, quels que soient ses défauts de grande organisation aux inévitables lourdeurs bureaucratiques et technocratiques, un lieu irremplaçable d'action, d'information et d'élaboration de stratégies.

Mais on ne peut en être membre sans avoir aussi adhéré au FMI.

Voyage dans la gueule du loup

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont de lourdes bureaucraties: 6200 personnes pour la première et 1700 pour le second. Impossible au cours d'un voyage de trois semaines à Washington d'en faire le tour. Mais Mario Carera a tout de même pu, au cours de son séjour, percevoir des évolutions, des ambiances; il s'est entretenu avec des fonctionnaires impliqués dans des projets. Il les a interrogés. Eux-mêmes n'ignorent pas les questions critiques que suscite leur action: vous faites du développement, mais à quel prix? Ne contribuez-vous pas à détériorer les conditions de vie dans ces pays en soutenant des projets démesurés et irrespectueux de l'environnement, comme les grands barrages aujourd'hui remis en cause? Les mesures que vous exigez des gouvernements auxquels vous prêtez de l'argent n'exercent-elles pas leurs effets néfastes sur les plus démunis, d'où les révoltes souvent sanglantes qui accompagnent vos interventions?

De ce voyage, Mario Carera a ramené une pile de documentation et des rapports d'entretien. Il est également rentré avec la conviction que tout n'était pas aussi simple et que les slogans parfois

réducteurs de certaines organisations non gouvernementales, qui ne voient dans les institutions de Bretton Woods que les corbeaux noirs du malheur, devaient être sérieusement revus.

Dans les pages qui suivent, sur la base des documents mis à disposition par Mario Carera et d'entretiens que nous avons eus avec lui, nous allons tenter de mettre en valeur cette somme d'informations et de faire partager ses réflexions sur la possible adhésion de la Suisse à la Banque mondiale et au FMI.

L'idée d'un séjour dans la gueule du loup est née d'une réflexion spontanée entre collègues de travail, alimentée notamment par la perspective d'une adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods. Après quelques hésitations, Mario Carera obtient l'accord de ses collègues. Le voyage s'étalera sur trois semaines, la première étant consacrée à des contacts avec les organisations non gouvernementales américaines; le thème central des discussions fut toujours la Banque mondiale et le FMI. Pendant la deuxième semaine, Mario Carera s'est entretenu avec des fonctionnaires de la Banque mondiale, puis avec des collaborateurs du FMI au cours des derniers jours de son voyage.

Les collègues américains

Les rencontres avec des organisations non gouvernementales ont été organisées... par le service de la Banque mondiale spécialisé dans les relations avec ces organisations. Comme en Suisse, l'aide au tiers monde est aussi l'affaire d'associations privées. Mais quelle différence pour un responsable suisse habitué à se débrouiller avec les moyens du bord, dans des locaux à petit loyer, et pour qui le téléfax est une invention encore récente! Le contact avec les collègues américains est enrichissant et surprenant. Il permet aussi de se préparer à une approche critique en vue des entretiens des deux semaines suivantes.

Les lobbies reconnus

Les organisations d'entraide américaines soutiennent des projets dans des pays en développement et informent l'opinion publique. Ce qui est différent, par contre, c'est l'intensité leurs activités de lobby. Il y a certes la dimension relative de la Suisse et des Etats-Unis: ce qui occupe dix personnes ici fournira du travail à cent, mille personnes là-bas. Mais il y a aussi un état d'esprit: en Suisse, les quelques semi-militants qui vont faire du lobbyisme au Palais fédéral sont tolérés. Ils sont toutefois peu nombreux et restent très discrets: un à la tribune des journalistes, un ou deux dans les pas perdus, qui sont plus là pour

suivre les débats que pour courir après «leurs» parlementaires ou «leurs» hauts-fonctionnaires et tenter de faire pencher la balance. Washington en comparaison est une fourmilière de fonctionnaires, de parlementaires et de *lobbymen* dont les chemins se croisent régulièrement. Le lobbyiste représentant d'une organisation ou d'un groupe de pression est un personnage reconnu, qui entretient ouvertement des relations avec des députés ou les conseillers de ceux-ci. Qu'une décision soit en préparation, et les fax crachent argumentaires et prises de position. Mais l'activité des lobbies ne se limite pas à ces contacts somme toute assez normaux, même s'ils ont une ampleur qui peut nous étonner; ce sont aussi des visites dans des pays du tiers monde qui sont organisées pour les membres de telle commission, des séminaires qui sont mis sur pied ou des critiques très fouillées d'un projet particulier ou de la politique générale de l'administration qui sont publiées.

La manière de travailler et l'importance des lobbies sont bien sûr adaptées au système américain. Ses commissions parlementaires ont un pouvoir important; dans certains cas, elles sont habilitées à prendre des décisions. De plus, chaque député a plusieurs conseillers qui travaillent pour lui. Ceci rend l'activité des lobbies plus efficace et plus motivante: ils ont affaire à des gens qui disposent d'un pouvoir important et

pour des problèmes spécifiques, ils peuvent s'adresser à un conseiller spécialiste de la question plutôt qu'à un parlementaire «généraliste» dépassé par certaines questions.

Cette intense activité de critique et de surveillance n'épargne bien entendu ni la Banque mondiale, ni le FMI: les organisations non gouvernementales américaines suivent de près leurs activités et interviennent à chaque occasion. L'administration fédérale elle-même entretient plusieurs collaborateurs dont la tâche est d'exercer leur influence sur les activités de la Banque et du Fonds.

Les relations avec la Banque mondiale

Les organisations d'entraide américaines sont attentives à la fois aux programmes et projets de la Banque et aux positions américaines dans ses organes dirigeants. Elles ont ainsi une double mission: surveiller la maison et influencer sur sa politique par le biais des représentants américains en son sein. Il existe un comité composé d'une dizaine de collaborateurs de la Banque (du niveau directeur de secrétariat) et d'une vingtaine de représentants d'organisations d'entraide, dont la majorité en provenance du tiers monde. Ce comité se réunit au moins une fois par année, au moment de l'assemblée générale annuelle, dans la règle plus souvent. Sont à l'ordre du jour les thèmes d'intérêt commun aux uns et aux autres: en juin 1989, c'est la politique des barrages de la Banque qui a été

discutée; en novembre 1988, ce sont les programmes d'ajustement structurel.

Les critiques

Les organisations non gouvernementales américaines gardent une distance critique à l'égard de la Banque, tout en relevant certaines évolutions positives, dans les domaines «environnement» et «social» surtout. Les principales critiques entendues sont les suivantes:

- La Banque souhaite de plus en plus collaborer avec les organisations non gouvernementales, surtout celles des pays pauvres. Ce sont elles en effet qui ont accès aux masses les plus démunies des pays, et non pas les gouvernements. Cette intention est saluée, mais la Banque a tendance à utiliser les organisations plutôt qu'à réellement collaborer avec elles. Ainsi certains se plaignent d'être appelés à appliquer des «compensations» face aux effets sociaux négatifs des mesures d'ajustement; ils ne sont par contre pas invités à discuter de ces mesures.
- Certains doutent des résultats effectifs des changements en cours à la Banque. Les résultats concrets sur le terrain font parfois défaut.
- La Banque n'a toujours pas adopté de *nouveau modèle de développement*, centré sur la lutte contre la pauvreté, la croissance du marché intérieur, le soutien à la production agricole.

La Suisse n'y est pas? Ah! bon

Vient forcément la question de l'entrée éventuelle de la Suisse. Le sujet, on peut s'en douter, ne préoccupe que peu les organisations non gouvernementales américaines; certaines ignoraient même que la Suisse n'était pas membre de ces institutions financières universelles. Chacun en tout cas reconnaît la qualité de la coopération suisse au développement et ses aspects sociaux et écologi-

ques. Une entrée de notre pays serait donc favorablement accueillie: il pourra contribuer à l'évolution en cours à la Banque. Ainsi, le courant de changement engagé notamment par les Européens (Scandinavie, Hollande, Allemagne fédérale) se trouverait renforcé.

Mais beaucoup relèvent que la position que défendra la Suisse à l'intérieur des institutions dépendra aussi des œuvres d'entraide suisses, de leurs critiques et de leurs exigences.

L'écologie et le social: de nouvelles préoccupations

Au cours d'entretiens avec une quinzaine de fonctionnaires de la Banque mondiale, de nombreuses idées reçues sont mises à mal. L'approche reste critique, mais les reproches devront être revus, affinés en fonction d'une réalité que l'on a tendance à ignorer, par manque d'information parfois, mais par manque de volonté de s'informer aussi. Les personnes rencontrées sont d'une compétence supérieure à la moyenne. Et leur message est clair: d'abord la Banque évolue, elle tire les conséquences de ses erreurs passées, elle prête une plus grande attention aux problèmes sociaux et écologiques et elle souhaite travailler

en collaboration avec les organisations non gouvernementales; la Banque ne peut ensuite pas être rendue responsable de tous les maux. Les gouvernements des pays en développement doivent aussi être critiqués pour leur mauvaise gestion et pour leurs priorités économiques inadéquates. Quant aux pays riches, certains collaborateurs ne sont pas tendres avec eux: ils exigent des autres ce qu'ils refusent de faire chez eux, ils concurrencent par des subventions la production agricole de pays endettés, ils soutiennent par des aides bilatérales des dépenses militaires démesurées, etc.

Mais reprenons.

Deux unités sociales

La Banque a souvent été critiquée parce qu'elle se souciait trop peu des effets sociaux des exigences posées aux pays auxquels elle prêtait de l'argent. Les collaborateurs interrogés soulignent la volonté de la Banque de s'ouvrir à cet aspect du développement. On trouve d'ailleurs un Suisse, «prêté» et payé par la Confédération, affecté à une unité chargée de s'occuper des conséquences sociales des ajustements structurels. Cette unité comprend 40 personnes pour l'Afrique et travaille en collaboration avec les équipes affectées à des pays concernés. Elle discute les programmes d'ajustement et réalise en propre des actions de développement social. La Suisse a d'ailleurs cofinancé de tels projets dont l'objectif est de favoriser la promotion économique et sociale de groupes-cibles (pauvres des zones urbaines et rurales, femmes, etc).

La Banque abrite également une unité «femmes», forte actuellement de dix personnes, et chargée d'appuyer le secteur opérationnel et de définir des «stratégies femmes» par pays. La position de cette unité dans l'organigramme est en discussion, mais chacun souhaite voir son rôle se renforcer.

Une unité verte

S'il est un domaine où l'évolution a été rapide, c'est celui de l'écologie: de 3 personnes en 1987, l'unité «environnement», pour l'Afrique, est passée à 70

collaborateurs aujourd'hui. Elle dispose en plus d'un droit de veto sur toutes les opérations dans ce continent. Ce sont ainsi, en 1988, 5 opérations qui ont été bloquées pour être modifiées par la suite, tandis que de très nombreuses autres ont dû intégrer dès leur conception les aspects écologiques.

Cette unité a trois fonctions:

- Analyser les opérations de la Banque et s'assurer de la prise en compte des problèmes écologiques.
- Réaliser des études régionales.
- Assister les pays: plans d'action environnement, conseils pour l'adaptation de la législation, conseils aux bailleurs de fonds sur les conditions de leur aide, etc.
- Assister les autres unités de la Banque pour l'élaboration de plans de gestion des ressources naturelles.

A titre d'exemples de son travail, l'unité «environnement» a notamment à son actif:

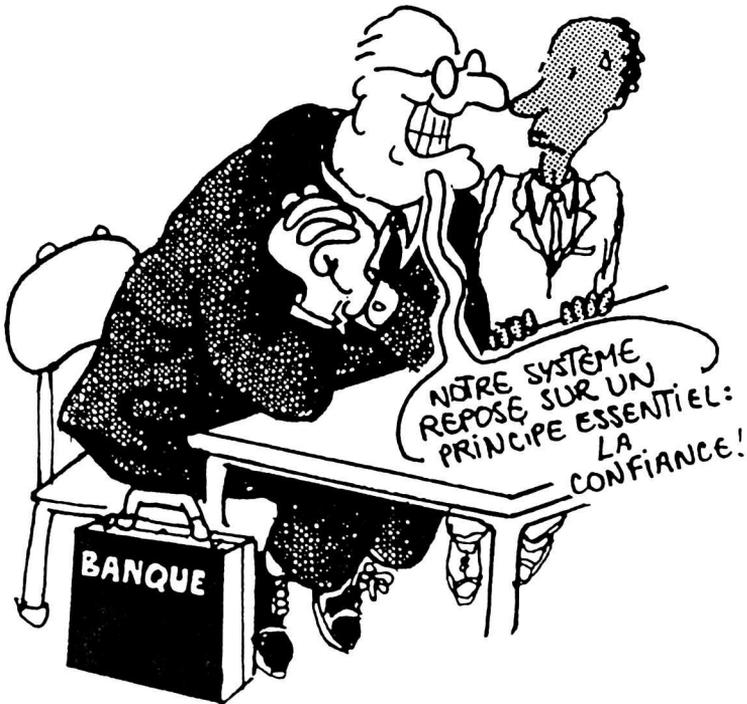
- **Déforestation.** L'unité a refusé plusieurs plans d'accroissement de la déforestation dans les zones tropicales humides.
- **Exploitation minière.** L'unité réclame systématiquement une étude d'impact sur l'environnement avant de participer au financement de projets d'exploitation de mines.
- **Barrages.** La politique de la Banque, très critiquée dans ce domaine, a été totalement revue. En cas d'intervention, des conditions très strictes sont posées: études d'ingénierie et d'impact sur l'environnement,

prise en compte des effets sur la population et sur l'ensemble du bassin versant.

- **Législation.** Lors d'octroi de lignes de crédits aux banques centrales, l'unité exige systématiquement une législation qui pose des garde-fous dans le domaine de l'environnement.

Ces exigences sont souvent mal comprises et difficilement acceptées par les gouvernements: ceux-ci sont d'une part acculés à rembourser une dette immense, et doivent donc accroître

leurs exportations. D'autre part, on restreint leurs possibilités d'exploiter les ressources naturelles. C'est pour contrer cette critique que l'unité motive les pays et les bailleurs de fonds par des études sur le coût de la dégradation de l'environnement. Les réserves sont mieux admises une fois prouvé leur sérieux non seulement écologique, mais aussi économique. Les pays concernés ne manquent pas de relever que les nations industrialisées ne se sont guère préoccupées d'écologie pendant leur phase d'industrialisation.



Dessin de Plantu

Une autre unité «environnement» existe au département de planification et de recherche.

Les limites

Ces évolutions font dire à un collaborateur de l'unité «environnement» que la Banque mondiale marche aujourd'hui sur trois pieds: la politique de développement structurel, sa mission de toujours; les programmes sociaux, pour corriger les effets pervers des ajustements et intégrer les pauvres au processus de croissance, et la prise en compte des aspects écologiques. Mais il faut reconnaître aussi les limites de l'influence de la Banque sur les gouvernements des pays aidés: en certains endroits, il faut faire des concessions, car, si la Banque refuse des prêts, les pays trouveront des fonds par d'autres moyens. Il y a donc pesée d'intérêts entre des exigences qu'il faut parfois réduire et le désengagement qui signifie que les projets des pays se réaliseront parfois avec des financements provenant d'autres sources, par des prêts privés ou des aides bilatérales sur lesquels la Banque n'a aucune influence.

Les critiques des critiques

A part les critiques concernant l'environnement et le social, dont on a vu qu'elles avaient été entendues, la Banque était également souvent montrée du doigt pour son manque d'influence, pour

ne pas dire son indifférence, à propos du gaspillage que représentent aux yeux de certains les dépenses militaires, dites de «souveraineté». On a souvent critiqué les institutions de Bretton Woods parce qu'elles exigeaient des coupes claires dans le budget santé par exemple, mais pas dans les dépenses militaires.

La question a été posée, et les réponses permettent de voir ce problème avec un œil nouveau.

Coupes dans les budgets social et éducation. La Banque se défend d'avoir jamais imposé des coupes dans ce poste. Elle a par contre exigé une redistribution et des transferts: faut-il vraiment soutenir la création d'universités quand la majorité de la classe pauvre n'a pas accès à l'enseignement primaire? Faut-il s'opposer à une augmentation du prix de l'essence alors que seule la classe aisée roule en voiture? Ne doit-on pas dénoncer la mauvaise gestion et le gaspillage des sociétés étatisées d'électricité alors que cette forme d'énergie reste inaccessible aux pauvres? Doit-on continuer à subventionner les bus, les cinémas, alors que ces secteurs seraient gérés plus efficacement par le secteur privé et que les plus démunis n'en profitent jamais?

Ce collaborateur africain affecté au groupe s'occupant du Sahel explique donc qu'il faut réorienter les dépenses de santé, sans viser la gratuité pour tous, qui encourage le gaspillage et la mauvaise qualité. De tout temps, même en ayant recours au système traditionnel de santé, les prestations ont dû se payer. Il

est donc plus important de respecter et de soutenir les structures traditionnelles qui correspondent aux besoins, aux moyens et aux possibilités de paiement des gens plutôt que de développer des systèmes étatisés coûteux qui se concentrent dans les villes. Dans certains cas, leur démantèlement au profit de réseaux parallèles peut se révéler positif.

Les dépenses militaires. La Banque regrette de n'avoir pas plus d'influence dans ce domaine, mais elle ne peut intervenir que si elle finance. Le sujet des «dépenses de souveraineté» est pourtant abordé, alors qu'il était tabou il y a une dizaine d'années. Et en posant des exigences dans d'autres secteurs, l'effet se fait indirectement sentir dans ce poste du budget. Reste que la Banque estime que ces critiques n'atteignent pas la bonne cible. Les dépenses militaires sont en effet souvent financées par des aides bilatérales, en provenance de pays riches, et poursuivent malheureusement un but géopolitique et non pas un but de développement. Ce manque de coordination, cette priorité de certaines aides bilatérales liées à des intérêts géopolitiques sur ceux de la politique de développement, sont regrettables, mais la Banque ne peut empêcher un Etat d'allouer une aide militaire à un autre Etat. La critique dans ce domaine est par ailleurs délicate: les pourvoyeurs de telles aides sont des pays importants, membres de la Banque et de ses organes dirigeants...

Par rapport à ces dépenses toujours,

un collaborateur africain retourne la question: «Les organisations non gouvernementales du Nord doivent savoir être modestes et ne pas toujours faire la leçon à nos gouvernements. Ce n'est pas nous, Africains, qui avons inventé la corruption, ni les dépenses militaires! Le problème est général: aux USA, on vote des budgets pour la guerre des étoiles alors que la dégradation urbaine est invraisemblable. Question de priorité, ici aussi.» L'invite est claire: faites de l'ordre chez vous avant de critiquer ce qui se passe ailleurs...

Collaborer avec les organisations non gouvernementales

Une volonté de collaborer avec les organisations non gouvernementales, tant celles des pays bailleurs de fonds que celles des pays en développement, existe. Ce sont la plupart du temps ces organisations qui ont accès aux classes les plus pauvres de la population et non pas les gouvernements. Il existe toutefois deux freins à une plus grande collaboration:

— Une résistance à l'intérieur de la Banque. La bureaucratie est lente, mais pas monolithique. Certains voudraient utiliser les organisations en tant que «consultants», sans les intégrer aux réflexions internes; d'autres souhaitent qu'elles soient partie prenante aux projets, comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans de nombreux pays africains. Dans tous les cas, l'évolution semble aller vers

une plus grande influence des organisations non gouvernementales.

- Il existe aussi une résistance de la part des gouvernements concernés, qui est le frein le plus important à une véritable intégration. Présidents et ministres ne voient effet pas d'un bon œil que la Banque collabore avec les organisations de développement; cela représente une diminution de leur rôle, une perte de pouvoir et un contrôle accru de leurs activités. Les Etats sont également réticents aux allocations budgétaires à des organisations d'entraide; les fonds qu'elles reçoivent sont autant

de sommes qu'ils ne pourront pas gérer eux-mêmes. Ils perçoivent les associations et organisations de leurs pays comme des instruments de leur politique, mais pas comme des acteurs. Ce second frein sera certainement le plus difficile à débloquent. Il soulève tout le problème de l'émergence de la société civile dans les pays en développement et de la place que les gouvernements sont prêts à laisser aux syndicats, aux groupements autonomes de femmes ou de paysans, etc. La Banque est consciente de cet enjeu majeur et favorise cette intégration.

Une institution puissante et discrète

La réputation de discrétion du FMI s'est confirmée pendant la dernière semaine d'entretiens. De par sa mission cette institution a l'habitude de travailler avec les gouvernements et ne cultive pas les contacts avec les organisations d'entraide, au contraire de la Banque qui en a besoin, comme on l'a vu, pour la réalisation de certains de ses programmes ciblés de développement. Au FMI, on parle équilibre de la balance des paiements et du budget. L'approche des pays est donc à la fois plus technique et plus complexe qu'à la Banque.

Des entretiens avec une dizaine de

personnes ont tout de même eu lieu, organisés la plupart par le service des relations publiques, d'autres à la carte. La présence d'un visiteur issu du milieu des organisations privées était acceptée, mais ne faisait visiblement pas partie du quotidien de la maison.

Généralement, les réponses aux questions et aux critiques sont les mêmes qu'à la Banque: ce sont les gouvernements qui sont responsables de leur mauvaise gestion, nous n'avons guère d'influence sur les dépenses militaires et nous n'avons jamais imposé de coupes dans les budgets sociaux et d'éducation.

Nous cherchons par contre à définir des ratios acceptables: déficit de la balance des paiements ou du budget de l'Etat en fonction du PNB. Et si le FMI a mauvaise presse, c'est en partie par choix stratégique: en ne répondant pas aux critiques, ce qui aurait nécessité la mise en cause de la gestion et des choix du gouvernement, la tâche des responsables devant engager une politique d'austérité se trouve facilitée — il y a un bouc émissaire extérieur au pays. Mais surtout, se défend ce collaborateur au service des relations extérieures, si les populations touchées par les ajustements connaissaient la réalité de la gestion de leur pays, la plupart des gouvernements concernés seraient renversés. Et le rôle du FMI n'est pas de favoriser pareille déstabilisation.

Le FMI est lui-aussi une institution en évolution: son travail est désormais axé sur le moyen et le long terme. La stabilisation n'est plus recherchée sur le court terme, mais sur une période de cinq à dix ans. Les exigences précédentes étaient trop dures et ont eu des effets déstabilisateurs. Et la collaboration avec la Banque mondiale s'améliore, même si des divergences subsistent sur certains points importants. Des tensions se sont fait sentir lors de discussions sur la redéfinition des rôles respectifs des deux institutions.

Cette collaboration est concrétisée par un *Policy framework paper*, document commun au FMI et au pays concerné, élaboré en collaboration avec la Banque. Ce papier fixe le cadre de la politique monétaire et financière du

pays pendant les trois prochaines années. Il définit un ou des objectifs et une stratégie fiscale, des politiques en matière d'entreprises publiques, de prix, de crédit, de financement extérieur, d'équilibre budgétaire, etc. Depuis un certain temps, l'accès aux crédits du FMI et de la Banque est conditionné par un accord sur un tel document.

Mais ce papier ne fait que fixer des objectifs, la plupart du temps en terme de ratios: par exemple, déficit budgétaire supportable en regard du produit national brut, pourcentage de financement propre pour le budget public. Il n'est donc pas possible dans ce cadre d'influencer directement les dépenses de souveraineté ou de prestige. C'est le gouvernement du pays concerné qui choisit les postes du budget qui seront touchés, les allocations budgétaires restant de sa compétence. Il faut reconnaître toutefois qu'entre les exigences sociales et économiques, la marge de manœuvre est souvent restreinte; le gouvernement est alors bien obligé de couper dans ses dépenses militaires ou de prestige... quand elles ne sont pas financées directement et bilatéralement par un autre pays pour des raisons géopolitiques.

Subventions et service public

Le FMI a plusieurs fois été accusé de vouloir supprimer des subventions sur certains produits ou services de première nécessité: nourriture, santé, énergie. Cette politique est expliquée,

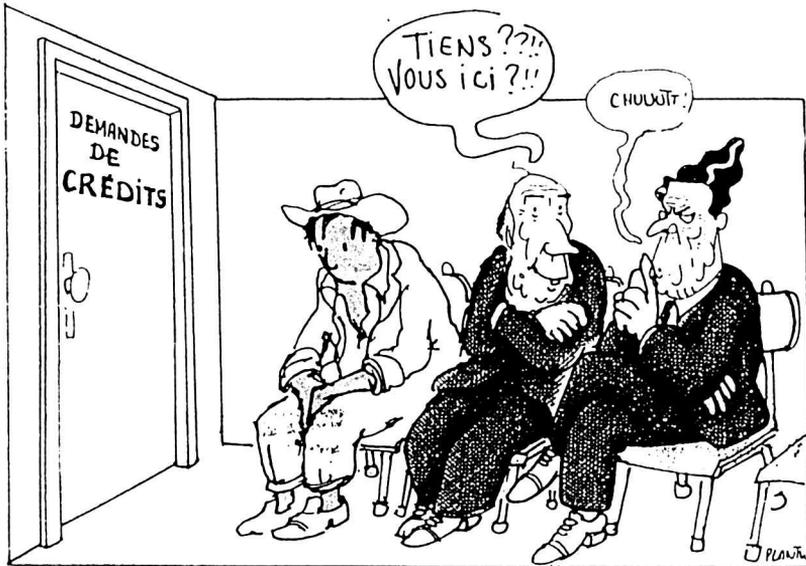
comme à la Banque, au nom de l'efficacité des mesures: plutôt que d'arroser et que tous profitent de prix artificiellement bas, même ceux qui auraient les moyens de payer plus, il est préférable de cibler: ne pas vendre à bon marché tous les agents énergétiques à base de pétrole, mais seulement ceux utilisés par les plus pauvres, comme le kérozène. Les subventions non ciblées sont combattues parce qu'elles provoquent un gaspillage, qu'elles n'ont aucun effet de redistribution et se font souvent en faveur des habitants des villes au détriment de ceux des zones rurales.

A propos de la libéralisation du service public, l'efficacité est également le moteur de ce genre de réforme. En Afrique par exemple, la plupart des systèmes

étatisés de commercialisation (pour le café, le coton, le cacao, etc) ont été inopérants, n'ont jamais payé d'impôts ou, pire, ont dû être soutenus par l'Etat. Ils ont également mal rétribué le paysan, n'ont pas entretenu les infrastructures et ont souvent créé des pénuries de biens alimentaires. Devant un bilan pareillement négatif, les collaborateurs du FMI prônent effectivement un démantèlement ou une réorganisation des structures dont ne bénéficie pas la majorité de la population.

Le rôle des riches

Un regret pour terminer ce survol d'entretiens: le manque d'influence sur les



Dessin de Plantu

politiques des pays riches. Si la mauvaise gestion des gouvernements du Sud doit être dénoncée et corrigée, celle de certains pays du Nord mérite aussi critique: les déficits budgétaire et extérieur des Etats-Unis ont des conséquences négatives sur les pays du tiers monde: hausse des taux d'intérêt, prix

du dollar, protectionnisme, etc. Certains collaborateurs du FMI regrettent de n'avoir aucun pouvoir sur les pays n'ayant pas recours à des crédits multilatéraux... Car comme certains de leurs homologues du Sud, les gouvernements de ces nations vivent au-dessus de leur moyen.

Tu viens ou tu viens pas ?

On l'a vu, des échanges ont lieu entre Berne et les deux institutions financières de Washington afin de définir à quelles conditions notre pays pourrait devenir membre du FMI et de la Banque. D'autre part, un comité réunissant des représentants des départements des Finances, de l'Economie publique et des Affaires étrangères prépare un premier rapport interne. Il fera le point sur les différents aspects d'une entrée de la Suisse. C'est sur la base de ce document que le Conseil fédéral définira la marche à suivre et fixera un calendrier. On peut prévoir qu'une décision finale et un vote populaire n'interviendront pas avant le début de la prochaine législature, c'est-à-dire en 1992.

Des discussions sont en cours dans les organisations d'entraide afin de définir une position. Fondamentalement, leur première réponse est un refus sec: les institutions de Bretton Woods ont

trop souvent été au centre de leur cible pour qu'elles puissent envisager de soutenir une adhésion de la Suisse. Mais les opinions évoluent en même temps que les institutions: on sait déjà que certaines organisations sont ouvertes au dialogue en posant leurs conditions. La balle est dans le camp du Conseil fédéral: sans le soutien de la gauche et du milieu du développement, une adhésion a toutes les chances d'être refusée par le peuple. Au gouvernement donc de prendre son bâton de pèlerin et de faire la tournée des groupes de pression, de faire du lobbying à l'envers en quelque sorte. Il devra à la fois convaincre et savoir écouter les critiques et les exigences de ceux sans lesquels la majorité ne sera pas possible.

Le débat est ouvert et pour l'alimenter Mario Carera, après son voyage, a analysé les arguments qui, à ses yeux, pourraient plaider en faveur d'une adhé-

sion. Des conditions claires sont également posées.

Pour adhérer

Des institutions universelles. A ce jour, 152 pays sont membres des deux institutions. Ils n'étaient que 44 à la Banque et 29 au Fonds à leur création en 1945. La Chine en est et l'URSS souhaite adhérer; tous nos voisins et les pays de l'AELE sont déjà membres.

La Suisse aime certes cultiver le particularisme, y être, pour les bons côtés surtout, mais rester officiellement en dehors, ne pas trop se mouiller. On le vit avec l'ONU, la Communauté européenne; on l'a vécu avec les sommets de la Francophonie par exemple. Nous pourrions bien sûr garder le strapontin que nous possédons déjà à Washington, continuer à participer à des financements sans avoir notre mot à dire sur la politique de la maison. Cette position n'est guère défendable. Ces deux institutions sont les lieux privilégiés et exclusifs où peuvent se dérouler des débats sur le développement et les problèmes financiers à l'échelle planétaire. Les Suisses ont pu ressentir une certaine fierté lorsqu'à Berlin Otto Stich fut désigné président du G10 (→ p. 33) — élection qui, soit dit en passant, n'est pas due à la sympathie ou à la compétence de notre ministre, mais à un turnus par ordre alphabétique —; ils se sont sentis flattés quand il présida cet automne à Washington les réunions des dix (onze) pays les plus industrialisés

du monde. Une adhésion de la Suisse ne serait que la conséquence logique de notre force financière à l'échelle planétaire.

La Suisse doit s'ouvrir. Chacun reconnaît le bon travail fourni par la Suisse en matière de coopération au développement ou sur la scène internationale. Notre pays doit renforcer cette politique d'ouverture. Non seulement la Suisse officielle doit-elle être ouverte au monde, mais aussi la population. Refuser d'adhérer ne sera pas perçu comme un acte de protestation face à des institutions critiquables, mais comme un repli sur soi, une marque supplémentaire du conservatisme suisse.

Favoriser le multilatéralisme. L'endettement, la protection de l'environnement, la stratégie commerciale, les migrations, tout est lié. Face à cette interpénétration et à l'échelle mondiale de ces problèmes, seule une approche multilatérale est efficace. Cette voie est d'autant plus adaptée aux petits pays qu'ils ne peuvent en dehors d'elle faire entendre leur voix, défendre leur position. Il s'agit de trouver des solutions correspondant aux enjeux mondiaux. L'aide bilatérale reste efficace pour des projets spécifiques de développement. Mais nous ne pouvons nous contenter d'avoir «nos pauvres» que nous aidons et ne pas nous engager dans la résolution de problèmes qui se posent au niveau planétaire.

Une approche multilatérale augmentera d'ailleurs notre poids face aux

grands pays qui ont tendance à privilégier, pour des raisons géopolitiques et historiques, la voie bilatérale. C'est le cas de la présence française en Afrique de l'Ouest, des Etats-Unis en Amérique latine par exemple.

Le rôle de la Suisse. Notre pays, une fois à l'intérieur, pourra renforcer les forces de changement des deux institutions. Ce rôle, la Suisse l'a joué avec succès dans plusieurs organismes: Banque interaméricaine de développement (→ p. 33), Fonds international de développement agricole, etc. La Suisse, bien sûr, ne fera rien seule; mais elle pourra s'allier à d'autres pays novateurs en matière de coopération au développement: ceux du nord de l'Europe, le Canada, la

Communauté européenne notamment.

Participer et se responsabiliser. Seule une adhésion, et non un statut d'observateur, permettra de responsabiliser les milieux parlementaires et l'opinion publique sur nos engagements, déjà existants envers la Banque mondiale et l'IDA (→ p. 29). Notre aide au coup par coup n'est pas satisfaisante: nous ne disposons d'aucun droit institutionnel. Or l'influence de l'opinion publique suisse et des organisations d'entraide serait renforcée en cas d'adhésion. Celles-ci feraient partie de réseaux internationaux et pourraient, à l'image de ce qui se fait aux Etats-Unis, renforcer leur rôle critique à l'égard des institutions, de leur politique et de leurs projets.

La loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales (extrait)

Chapitre 2. Coopération au développement.

Art. 5. Buts

¹ La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale.

² Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés. Elle encourage notamment:

- a. Le développement rural;
- b. L'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale;
- c. La promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale;
- d. La création d'emplois;
- e. La recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique.

Les conditions d'une adhésion

Si de nombreux arguments plaident en faveur d'une participation effective de la Suisse aux institutions de Bretton Woods, Mario Carera pose aussi de sérieuses conditions à une adhésion.

Sur le principe. Chacun reconnaît la qualité de notre Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale, adoptée en 1976. L'arrêté fédéral prévoyant l'adhésion devra donc contenir une référence à cette loi. Notre politique au sein des deux institutions devrait s'inspirer de ses buts, tels qu'ils sont définis à son article 5 (→ p. 25).

Transparence. Le parlement et les organisations d'entraide devraient être régulièrement informés et consultés.

Ressources. La Suisse doit s'engager à égaler la Communauté européenne dans son aide au développement, c'est-à-dire y consacrer l'équivalent du 0,5% de son produit national brut. Cette augmentation permettrait d'absorber le prix d'une adhésion de la Suisse tout en maintenant les niveaux actuels d'aide publique au développement. Ainsi, notre aide bilatérale ne doit diminuer ni en qualité, ni en quantité.

De nouveaux droits civiques

L'endettement généralisé de l'économie mondiale, qu'il s'agisse du tiers monde, des pays de l'Est, et même des pays industrialisés, Etats-Unis en tête, est un des problèmes majeurs de cette fin de siècle.

La Suisse qui possède une place financière de grandeur mondiale (environ 10% des transactions internationales), qui a une épargne nationale forte, une fortune placée à l'étranger considérable dont les revenus lui assurent une balance des paiements régulièrement positive, qui jouit d'une monnaie stable, ne peut pas être absente.

Comment dans l'intérêt général mondial doit-elle jouer son rôle de créancier? En adhérant aux institutions de Bretton Woods?

Cette question ne se heurte pas aux obstacles de la neutralité comme pour l'adhésion à la Communauté européenne, voire à l'ONU. Certes cela coûtera cher: plusieurs milliards de francs en participations, et cela risque d'effrayer le peuple souverain qui devra être consulté.

La question spécifique, qui découle d'un comportement helvétique caractérisé, est que la Suisse a réussi, en ne par-

ticipant pas tout en s'associant, à se faire une place privilégiée: ses entreprises peuvent soumissionner les commandes et travaux générés par la Banque mondiale, ce qui représente un chiffre d'affaires annuel pour notre industrie de 1 à 2 milliards de francs; elle a le droit d'être informée «à titre personnel» sur la politique du FMI.

En adhérant, elle rentrerait dans le rang. Membre à part entière, elle n'aurait plus que l'influence de sa quote-part. Donc, dit-on dans les sphères officielles, elle ne saurait adhérer sans avoir l'assurance d'obtenir un siège d'administrateur, même si les places y sont très disputées. C'est notamment la position du conseiller fédéral Stich, qui se veut réaliste, comme chacun sait.

Notre approche est autre.

Nous sommes convaincus que les institutions de Bretton Woods ont un rôle fondamental à jouer dans les tentatives de régler les problèmes de la dette et de la croissance. La contribution suisse serait de solidarité naturelle. Elle paierait sa juste part.

Mais surtout, il se passe «là» quelque chose. Là se confrontent les besoins, les exigences, les expériences. Le

tiers monde pour nous ne doit pas se limiter à quelques images d'un pays subsaharien ou andin, à un arbre planté, à un puits creusé. Il est fait de diversité non seulement géographique, mais de tempéraments nationaux. Pourquoi donc la Bolivie qui affronte aussi bien des difficultés naturelles liées à l'altitude que les caprices du cours des matières premières s'en sort-elle mieux pour l'instant que ses voisins, le Pérou ou l'Argentine? Cette confrontation est non pas seulement économique, mais de réussite politique. Elle fait partie du champ d'expériences de la société des nations. Avec notre «génie propre» nous devons y participer.

Les institutions de Bretton Woods ont connu beaucoup d'échecs; leurs dirigeants ont souvent fait preuve d'une brutalité d'économistes théoriciens; ils ont vu les chiffres, pas les hommes. Mais...

Mais le pouvoir international est aussi, de fait, un contre-pouvoir partiel à l'égoïsme des classes nationales dirigeantes. On ne trouve pas dans les institutions de Bretton Woods ces complaisances qui ont dégradé certaines institutions de l'ONU.

Mais les responsables de la Banque et du Fonds apprennent aussi, progressi-

vement, à tenir compte des réalités vécutées. Ce n'est pas pour un seul effet de galerie que lors de la dernière assemblée générale M. Camdessus, au nom du FMI, a tenu à souligner l'importance des problèmes sociaux et que M. Conable, au nom de la Banque mondiale, a dénoncé le scandale des dépenses militaires qui absorbent le 20% des ressources des pays pauvres.

Enfin, c'est le champ de forces d'influence diverses. La politique générale est la résultante de l'engagement de ceux qui sont présents. Ne pas participer parce que tous les adhérents ne sont pas de bonne compagnie, c'est commettre un péché d'orgueil, refuser d'être parmi d'autres, comme en démocratie où chaque citoyen est mêlé à tous, souverainement. Lorsque Carera nous en parlait, nous avons perçu une sorte de frustration chez ce militant du développement. Face à ses collègues, passionnés comme lui, rencontrés à la Banque mondiale, il savait qu'il ne serait jamais qu'un invité. Mais, derrière cette expérience personnelle, il y a l'absence d'horizons et de prises de risques de la politique nationale. On ne peut se contenter de «nos» bonnes œuvres.

Il faut obtenir nos droits civiques internationaux.

Les institutions du «Groupe Banque mondiale»

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement, BIRD (→ p. 3), forme avec d'autres institutions ce que l'on appelle le «Groupe Banque mondiale». Nous faisons ci-dessous le tour de ces institutions.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT – IDA. Créée en 1960, pour compléter l'action de la Banque mondiale dont elle est une filiale et pour répondre aux besoins des pays africains qui, venant d'acquérir leur indépendance, ne peuvent plus compter sur l'assistance des puissances colonisatrices.

Les prêts de la Banque mondiale qui sont faits aux conditions du marché ne conviennent pas à la solvabilité des plus pauvres

Les conditions spéciales de l'IDA sont les suivantes: prêts sans intérêts, mais un 3/4% est considéré comme une charge de service. Durée 50 ans. Premier remboursement à partir de la 10^e année.

Les ressources de l'IDA sont constituées par une part des bénéfices de la Banque mondiale et surtout par des contributions à fonds perdus.

La Suisse a accordé 52 millions de francs en 1967, puis 130 millions en 1971. En 1976, un nouveau crédit de 200 millions échouera.

Déjà il avait été contesté devant le Parlement par la droite en 1975. Deux propositions de non-entrée en matière avaient été déposées: une de James Schwarzenbach, une autre de Otto Fisher, ancien patron de l'USAM. Une fois les arguments solidarité-générosité épuisés, les considérations «à la Suisse» dominent chez les opposants.

Pierre Graber, président de la Confédération cette année-là, souligne qu'il s'agit d'un montage financier, fruit d'une collaboration internationale où la Suisse joua pleinement son rôle; que nous faisons un prêt, et non pas comme les autres pays un don; que tout en n'étant pas membre de la Banque mondiale, nos industries sont autorisées à participer aux soumissions internationales liées au crédit ouvert; nous gagnons donc plus que nous prêtons.

Fisher rappelle qu'en 1975 l'assainissement des finances fédérales a exigé des coupes sévères dans les subventions, mêmes sociales, pour 350 millions. Est-ce donc le moment d'offrir 200 millions au tiers monde qui gaspille ses ressources en armement (toujours plaisant pour un homme de droite de déborder par la gauche)?

ANNEXES

La minorité rejetante au Conseil national est faible (7 sur 120). Mais le référendum est lancé. Il recueille 38'238 signatures. Précisons que cette participation suisse était le tiers de celle de la Suède, la moitié de celle des Pays-Bas, inférieure encore à celle de la Belgique. Le rejet populaire fut assez net: 715'000 non contre 550'000 oui (le 13 juin 1976). On retrouva dans les opposants une coalition de la droite (Schwarzenbach-Fisher) et des tiers-mondistes doctrinaires. La Suisse, ultérieurement, s'efforça d'améliorer son image auprès de la Banque mondiale en transformant les deux premiers prêts en dons (ce n'était donc bien que des prêts!).

Mais dans l'éventualité d'un vote populaire sur l'adhésion au FMI, le vote de 1976 et sa conjonction des extrêmes pèse lourd dans les réflexions.

Malgré cette défaite, des crédits seront par la suite régulièrement alloués à l'IDA. La neuvième allocation est aujourd'hui en négociation.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE – SFI. Elle accorde des prêts non à des gouvernements, mais à des entreprises privées.

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS – AMGI. Créée en 1988, cette agence s'efforce d'encourager les investissements en offrant des garanties pour les risques non commerciaux un peu comme la GRE (garantie des risques à l'exportation) le fait sur la plan national. En dehors de cette institution, les responsables de garantie des investissements se retrouvent et échangent des expériences dans ce que les professionnels nomment l'Union de Berne. La Suisse a adhéré à l'AMGI dès sa création.

Les outils financiers

DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX – DTS. En 1970, au vu de l'extension du commerce mondial, le FMI a créé des liquidités supplémentaires s'ajoutant aux contributions ou quote-parts de ses membres, qui constituaient son capital propre. Il a en quelque sorte émis sa propre monnaie. Ces moyens supplémentaires sont répartis entre les pays membres au prorata de leurs quote-parts.

La valeur des DTS était définie par rapport à l'or jusqu'en 1981; aujourd'hui par rapport à une corbeille de cinq monnaies (dollar, mark, yen, livre sterling, franc français). Les DTS peuvent donc jouer le rôle d'unité de compte. Leur valeur fait l'objet d'une estimation quotidienne. Elle est d'environ 2 francs suisses.

Si les DTS font partie des réserves des banques centrales (30 millions à l'actif du

bilan de la Banque nationale suisse qui est un détenteur agréé), ils ne sont pas la principale réserve du monde, n'ayant pu supplanter le dollar qui figure par exemple pour plus de 30 milliards — milliards et non millions — à l'actif de la BNS.

FACILITÉ D'AJUSTEMENT STRUCTUREL – FAS. Le terme «facilité» est un anglicisme, inspiré de «facility». Il s'agit en fait de mécanismes qui permettent de tenir compte de situations particulières. C'est donc une entorse de taille au libéralisme du FMI, qui n'est censé prêter que des moyens de paiement, à court terme, aux conditions du marché. Les FAS ont été créées en 1986. Caractéristiques: très faible taux d'intérêt et longue durée du prêt. Le financement fut assuré par la vente d'or du Fonds, commencée dès 1976, et qui rendit possible les premiers prêts pour 2,9 milliards de DTS.

Des mécanismes plus spécifiques ont été mis en place pour recycler les pétrodollars après le premier choc pétrolier ou pour tenir compte de dérèglements de prix de produits primaires, soit à l'exportation soit à l'importation.

Un des directeurs du FMI, M. Witteven, a attaché son nom à ces procédures. Le financement a été assuré partiellement par emprunts.

La Banque nationale suisse a souscrit par trois fois:

- 2^e facilité pétrolière, 1975, 250 millions de DTS;
- facilité Witteven, 1979, 650 millions de DTS;
- crédit au FMI, 1981, 150 millions de DTS.

A ce jour, ces montants rendus disponibles par la BNS n'ont été utilisés que pour 102 millions de DTS (facilité Witteven, 1979).

FACILITÉ D'AJUSTEMENT STRUCTUREL RENFORCÉE – FASR. Il s'agit d'un développement de la FAS, caractéristique de l'évolution du FMI. 24 pays participent au consortium pour 5,4 milliards de DTS en faveur de 60 pays parmi les plus pauvres, la Chine et l'Inde renonçant à y recourir. Caractéristiques: prêts sans intérêts (0,5%), remboursables en dix ans. La différence entre la rétribution des prêts aux conditions du marché et les conditions de crédit aux pays emprunteurs est prise en charge par un compte de bonification, alimenté par des dons.

La FASR mérite attention, car la Suisse a souscrit pour 200 millions de DTS, accordant le prêt directement sans intérêt. Cette décision a fait l'objet d'un message du Conseil fédéral (25 mai 1988) et d'un débat au Conseil national, où l'on a retrouvé les positions classiques. A savoir la non-entrée en matière, car le FMI, c'est l'horreur; le renforcement du bilatéralisme: donnons à fonds perdus à quelques pays pauvres parmi les pauvres. Ce débat (septembre 1988) qui a suivi de près celui sur la reconduction des Accords généraux d'emprunt (→ p. 33) est une bonne illustration des positions du Parlement, largement favorable à de tels

ANNEXES

accords. On relève, par rapport à 1975, un affaiblissement de l'opposition par conjonction des extrêmes, nationaliste d'une part et doctrinaire de l'autre.

PRÊTS D'AJUSTEMENT STRUCTUREL – PAS. Ils méritent d'être signalés, car ils constituent une évolution récente de la Banque mondiale. Elle avait pour règle de financer des projets concrets et vérifiables. Les PAS sont des prêts plus généraux qui permettent à un pays de surmonter une impasse de financement.

Alors que le FMI est amené à créer avec les FAS des instruments financiers de long terme, contrairement à sa doctrine première, et qu'il se rapproche ainsi des activités de la Banque, celle-ci à son tour crée des outils analogues à ceux du FMI, c'est-à-dire des prêts généraux. Cette double évolution est significative, au-delà de la pureté statutaire, d'une adaptation aux besoins des pays débiteurs.

Autres institutions ou regroupements

Le FMI et la Banque mondiale sont de trop grands «machins» à courants d'air pour que la concertation entre les grands du marché financier n'ait pas lieu dans des institutions publiques ou des clubs privés beaucoup plus fermés. Nous en décrivons quelques-unes.

BANQUE DES RÉGLEMENTS INTERNATIONAUX – BRI. Créée en 1930, elle est la seule institution qui ait survécu au bouleversement de la guerre et de l'après-guerre. A son origine, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, le Japon. Les Etats-Unis y participaient à titre privé, non par leur banque centrale comme tous les autres pays, mais par quatre banques privées. La création du FMI devait, selon l'Acte final de Bretton Woods, la faire disparaître, telle était la volonté américaine, «le plus tôt possible». Keynes, qui la défendait, interrogé sur les interprétations de cette échéance, aurait répondu: «Pas très tôt». (cité par Alain Dauvergne, *in Le Fonds monétaire international*, p. 123). Son nouveau bâtiment à la haute silhouette circulaire qui s'inscrit aujourd'hui dans le ciel de Bâle donne tout son sens à l'humour de Keynes.

La BRI joue un rôle important dans la coordination internationale sur le marché

des changes. Club discret de 29 gouverneurs de banque centrale, son influence est à la mesure de cette discrétion, même si elle échappe à l'emprise directe des Etats-Unis. Aux pays en développement, la BRI accorde des crédits de relais qui, en cas de difficultés de paiement, leur permettent de faire la soudure jusqu'au moment où ils peuvent tirer des DTS (→ p. 30).

BANQUES RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT. Trois banques régionales de développement constituent une importante contribution à l'aide multilatérale.

La Suisse a adhéré en 1967 à la Banque asiatique de développement (ADB), en 1976 à la Banque interaméricaine de développement (BID), et en 1982 à la Banque africaine de développement (BAD). Elle a participé régulièrement à l'augmentation de leur capital et en a tiré d'utiles expériences (on lira à ce propos le Message du Conseil fédéral du 26 novembre 1986, in *Feuille fédérale*, vol I 87, p. 134). Pourquoi adhérer aux banques régionales et pas la Banque mondiale?

G 10 (11) ET ACCORDS GÉNÉRAUX D'EMPRUNT – AGE. En 1962, dix pays passent entre eux des Accords généraux d'emprunt: Allemagne fédérale, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède. C'est une sorte de mutualité. Les pays s'assurent ainsi réciproquement, en cas de difficultés de paiement, des réserves d'emprunts disponibles (6 milliards, réservés aux seuls coopérateurs).

Il est intéressant d'observer l'évolution des Accords généraux, reconduits à plusieurs reprises, et, parallèlement, l'attitude de la Suisse. Cette réserve a, dans une première phase, été utilisée par la Grande-Bretagne, en 1964-65, et l'Italie, en 1977. Dès 1983, après l'éclatement de la crise de l'endettement, le montant des AGE est mis à disposition du FMI; il est porté à 17 milliards de DTS; il constitue pour le FMI une importante réserve, en seconde ligne.

La Suisse, avec deux ans de retard, s'est déclarée prête à s'associer aux AGE en 1964 pour 875 millions de francs, avancés par la Banque nationale. Mais ce n'est que progressivement qu'elle légalise cet accord. La BNS n'est en effet pas fondée à faire des prêts à long terme. Un arrêté fédéral (20 mars 1975) lui accorde une garantie de la Confédération. Puis en 1983, un arrêté autorise la BNS à s'engager, même sans garantie de la Confédération. La Suisse est partie prenante pour 1020 millions de DTS (environ 1900 millions de francs.) Cet accord vient d'être reconduit par le Parlement (1988), après un débat langue de bois sur le FMI.

La Suisse dispose donc dès 1983 d'un siège à part entière. Les G 10 sont devenus 11. Toutefois, la forte prééminence européenne fait qu'ils sont délaissés au profit de groupes plus restreints, où les Etats-Unis et le Japon pèsent d'un plus grand poids.

ANNEXES

Les discussions des Dix (onze) ont lieu, le plus souvent, au siège de la BRI, à Bâle. Les partisans de l'adhésion de la Suisse au FMI et à la Banque mondiale demandent qu'elle soit subordonnée à une déclaration précisant que l'activité de ces institutions doit être conforme aux principes de la loi suisse sur la coopération internationale et l'aide humanitaire (→ p. 25). L'arrêté de 1983, dans son article 2, prévoit déjà une telle condition, qui en fin de compte a la simple portée d'une déclaration d'intention.

G 7. Les grandes puissances laissent les petits à la maison. Se retrouvent entre eux les Etats-Unis, la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et le Canada (dès 1976). Cela commence dans le style fausse simplicité qu'affecte la vanité de Valéry Giscard d'Estaing, au coin du feu à Rambouillet, avant que les invitations, chacun à tour de rôle quand il y a réunion au sommet, n'entraînent une surenchère de faste, comme à Versailles en 1982 ou à Venise en 1987 ou à Paris en 1989. L'efficacité des sommets n'est pas à la mesure de l'amplification médiatique, même si les contacts au niveau des ministres des finances sont actifs et utiles hors sommet.

La surreprésentation européenne — de surcroît le président de la commission exécutive de la CE siège comme membre invité — dévalorise le prestige américain, d'où la naissance de formules plus étroites.

G 5. Les puissances qui ont un siège permanent au FMI: Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale, Japon. Mais les poids lourds demeurent les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne. Ne pas négliger dans les relations avec le tiers monde l'Arabie saoudite qui, avec la Chine, est membre de droit du Conseil d'administration du FMI. C'est au niveau du G 5 qu'on s'efforce de déterminer les rapports du dollar avec les principales monnaies. Voir par exemple les accords du Louvre (1987).

CLUB DE PARIS. Il réunit les représentants des pays créditeurs lorsqu'il s'agit de négocier ou renégocier ou rééchelonner les dettes publiques des pays emprunteurs. Il travaille dans l'extrême discrétion, sans structure permanente. Intense activité à partir de 1983.

Il siège, comme son nom l'indique, à Paris, avenue Kléber. Il s'entoure d'avis techniques, celui du FMI, de la Commission des Nations Unies pour la coopération et le développement (CNUCED), de l'OCDE.

CLUB DE LONDRES. Il réunit les grandes banques commerciales qui ont consenti des prêts à des pays du tiers monde. Comme le Club de Paris, il discute les conditions d'un rééchelonnement (20 accords en 1983, année de crise).

Quelques dates repères

- 1944: Accords de Bretton Woods, instituant le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). 45 pays adhèrent. Washington est désigné comme siège des institutions.
- 1946: Mise en activité du FMI et de la Banque mondiale.
- 1958: Convertibilité des monnaies européennes.
- 1961: Réévaluation du mark allemand (5%). Création d'un pool de l'or dont la Suisse fait partie pour défendre la parité 35\$ l'once.
- 1967: Le principe de la création de DTS est admis lors de l'assemblée annuelle du FMI à Rio (septembre).
- 1967: Dévaluation de la livre sterling de 14,3%.
- 1968: Création en mars d'un double marché de l'or: transaction entre banques centrales à 35\$ l'once et, pour le reste, marché libre.
- 1971: Le 15 août, Richard Nixon annonce la suspension de la convertibilité du dollar en or. Les monnaies européennes flottent par rapport au dollar.
- 1973: Dévaluation du dollar. Les banques centrales peuvent vendre leur or au prix du marché.
- 1973: Choc pétrolier, doublement du prix du pétrole brut.
- 1976: Le FMI vend son or, dont une partie, le sixième, permet la création d'un fonds (Trust Fonds) au profit des pays en développement.
- 1982: Le Mexique annonce qu'il est en situation de ne plus pouvoir honorer ses dettes.
- 1983: Les ressources du FMI sont portées de 66 à 98,5 milliards de dollars.
- 1985: A Séoul, James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, lance un plan à l'occasion de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale. Il demande une intervention accrue du FMI et de la Banque, et une reprise des prêts des banques commerciales.
- 1988: François Mitterrand à Toronto propose une réduction de la dette des plus pauvres: le Club de Paris la mettra en œuvre pour huit d'entre eux.
- 1989: Présentation du plan Brady, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, qui propose une réduction de la dette, ou un abaissement des intérêts, ou l'octroi de nouveaux prêts avec garantie pour le service des intérêts. Les pays concernés sont des pays à revenu intermédiaire fortement endettés.

Notes bibliographiques

- Tous les rapports annuels de la Banque mondiale et du FMI qui sont des mines de renseignements. Ils sont complétés par des monographies consacrées à des sujets d'actualité.
- Deux études récentes:
ALAIN DAUVERGNE, *Le Fonds monétaire international*, Editions Alain Moreau, 1988. Il comporte une bibliographie utile.
ZAKI LAÏDI, *Enquête sur la Banque mondiale*, Fayard, 1989. Particulièrement intéressant sur les expériences de la Banque.
- *La Vie économique*, n° 2/89. Présentation des institutions et recensement des engagements suisses.
- Divers messages du Conseil fédéral et arrêtés fédéraux (*in Feuille fédérale*) concernant les Accords généraux d'emprunt, les prêts au FMI, la coopération technique, les banques régionales de développement.

Table des matières

Le samaritain bourreau	1
Les instruments d'un ordre financier planétaire	3
La naissance	3
Le fonctionnement	4
L'évolution	8
Voyage dans la gueule du loup	12
Les collègues américains	13
L'écologie et le social: de nouvelles préoccupations	15
Une institution puissante et discrète	20
Tu viens ou tu viens pas ?	23
De nouveaux droits civiques	27
Annexes	29
Les institutions du «Groupe Banque mondiale»	29
Les outils financiers	31
Autres institutions et regroupements	32
Quelques dates repères	35
Notes bibliographiques	36

J.A. 1000 Lausanne 1

Domaine public

Hebdomadaire romand

N° 969 – Vingt-sixième année

26 octobre 1989

**Prix de vente de ce numéro
spécial: 5 francs**